



2022 -2025

PEDT

Projet Educatif De Territoire



Commune de
Montferrand-le-Château

DOUBS, 25320

Table des matières

1. PRÉAMBULE	2
2. DATE DE VALIDITÉ.....	2
3. CORRESPONDANTS PEDT DE LA COMMUNE	2
OBJECTIFS.....	3
ETAT DES LIEUX	3
1. MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU.....	3
2. LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI).....	5
3. L'ECOLE DE LA GARE	6
4. LE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE	7
5. FONCTIONNEMENT ET ARTICULATION AVEC LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	10
6. LES AUTRES DISPOSITIFS.....	12
LES OBJECTIFS EDUCATIFS	15
COORDINATION ET PILOTAGE.....	17
ANNEXE 1 : Plaquette sports, activités et loisirs des associations.....	18
ANNEXE 2 : Plaquette Accueils Francas	22

1. PRÉAMBULE

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Il est signé conjointement par la CAF, l'Éducation Nationale, la Collectivité et le Préfet.

Le PEDT s'adresse aux enfants et aux jeunes du territoire âgés de 0 à 18 ans.

Le périmètre concerné est celui de la commune de Montferrand-le-Château.

2. DATE DE VALIDITÉ

Du 1^{er} septembre 2022 au 31 juin 2025

3. CORRESPONDANTS PEDT DE LA COMMUNE

Elues, interlocutrices du PEDT :

Vices présidentes à la commission « École, Périscolaire, Extrascolaire, Petite Enfance, Jeunesse » :

Lucie BERNARD, adjointe ; lbernard@montferrand-le-chateau.fr

Laurence GROSJEAN, conseillère municipale déléguée ; lgrosjean@montferrand-le-chateau.fr

Secrétariat de Mairie :

Estelle GIRARDET, secrétaire ; secretariat@montferrand-le-chateau.fr – 03 81 56 52 09

COMPETENCES SCOLAIRES ECOLES PUBLIQUES :

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE MONTFERRAND-LE-CHATEAU / THORAISE

Directrice du RPI :

Patricia MONELLO ; ecole.gare.montferrand-le-chateau@ac-besancon.fr

COMPETENCES ACCUEILS PERISCOLAIRES - EXTRASCOLAIRES DECLAREES :

LES FRANCAS DU DOUBS

Directeur des Francas :

Thomas MAUGAIN ; montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr

Objectifs

L'actuel conseil municipal, élu en 2020, s'est engagé vers une politique de dialogue, de partage et de continuité entre tous les acteurs intervenants de la petite enfance à la jeunesse, à savoir: l'école de la Gare, le périscolaire et extrascolaire, les structures de garde des enfants de moins de 3 ans, le centre de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans, l'association de parents d'élèves, la bibliothèque municipale et les associations municipales.

Le PEDT, visant les enfants scolarisés dans les classes du RPI Montferrand-le-Château / Thoraise, est avant tout un outil de collaboration locale qui rassemblera ces acteurs et mobilisera toutes les ressources du territoire.

Le dispositif s'inscrit aussi dans une intercommunalité plus large avec les communes de Boussières, Grandfontaine, Torpes, Chemaudin les Vaux, Osselle-Routelle et Avanne-Aveney.

La commune de Montferrand-le-Château assurera la coordination des actions et la conformité des objectifs. Le comité de pilotage réunira l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre du PEDT.

Etat des lieux

1. MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU



Le territoire

Située à 12 km au Sud-Ouest de Besançon, Montferrand-le-Château est une commune rurale, membre du Grand Besançon Métropole. Elle possède un point de vue exceptionnel au pied des ruines du château médiéval : un pic dominant de la vallée du Doubs.

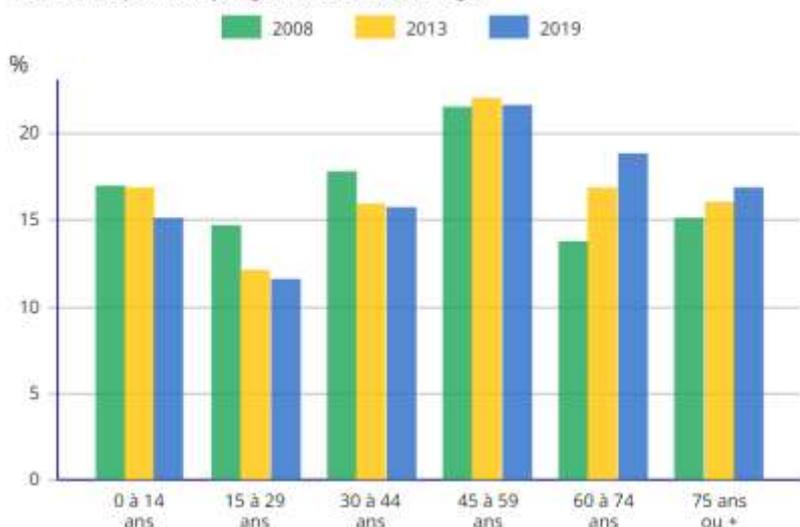
La commune dispose de 3 anciens noyaux d'habitation : *le quartier des Usines, les hameaux de la Marne et de Mont*. Ces derniers donnent au village sa curieuse configuration, un arc de cercle de plus de 4 km de long.

La démographie

Sa population est en constante augmentation avec 2180 habitants au dernier recensement en 2019 avec une population homogène en âge.

15 % de la population de Montferrand-le-Château a moins de 15 ans.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Source : www.insee.fr

De nombreuses constructions de tailles diverses sont prévues dans les années à venir, ce qui permettra de garder une forte dynamique de renouvellement et d'arrivées de jeunes couples avec des enfants.

Les ressources en équipements sportifs

La commune de Montferrand-le-Château dispose de plusieurs équipements sportifs décrits dans le tableau suivant :

INSTALLATIONS	ADRESSE	ACTIVITES SPORTIVES POSSIBLES
Terrains du Calcio : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terrain de football ▪ Terrain football stabilisé ▪ Terrain de boules ▪ Terrains de tennis 	Place du Calcio	Football, pétanque, tennis, autres sports possibles sur les terrains disponibles
Salles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de fêtes ▪ Salle de tennis de table ▪ Salle Chenassard 	45 rue de Besançon Rue Chenassard	Sports de combat, tennis de table, danses diverses, musique, théâtre
Terrains multisports <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terrain bois des foules ▪ Terrain ancienne école 	2 lot les Foules 6 rue de l'école	Mini hand, foot, basketball, tennis de table, mur de graph, piste de vélo cross
Aires de jeux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aire du bois des foules ▪ Aire de la marne 	77 rue de Besançon	Tobogan, jeux à bascule
Projet salle multisports 2023-2024	1 rue des cités	Futsal, tennis de table, basketball, sports de combat, danses diverses

La situation géographique de Montferrand-le-Château, proche de Besançon et de communes voisines, favorise la pratique d'activités sportives d'équipe ou individuel. Un large panel d'activité est proposé au sein de la métropole.

Les activités sportives de la commune sont gérées par les associations qui utilisent les infrastructures disponibles.

La bibliothèque municipale



A moins de 50 m de l'Ecole de la Gare, la bibliothèque accueille de manière régulière les classes du RPI depuis plus de 25 ans. Elle ouvre ses portes au public du lundi au samedi, en majorité en fin d'après-midi à l'exception du mercredi et du samedi avec une ouverture de 10h00 à 12h00 également.

Elle met à la disposition de ses adhérents plus de 6 000 ouvrages ainsi qu'environ 11 abonnements à des revues avec en moyenne 170 à 180 nouveaux livres par an.

En partenariat avec la médiathèque départementale, elle propose également le service Média Doo qui correspond à un service de ressources numériques. La bibliothèque dispose d'un large choix de livres dû à l'achat de ceux-ci mais également grâce aux prêts de livres accordés par la médiathèque et aux dons de la communauté. La cotisation annuelle s'élève à 11 €. Cette cotisation ouvre le droit à un prêt de 6 livres par carte et ce pendant 3 semaines.

Les personnes de moins de 18 ans peuvent devenir adhérents gratuitement.

Elle expose aussi les travaux des enfants et propose aux enseignants la participation des classes à des manifestations. Les classes profitent également des expositions présentées à la bibliothèque.

Le tissu associatif

(Annexe 1 : plaquette des activités, sports et loisirs des associations – programme 2022-2023)

Les associations de la commune mènent des actions en direction des enfants et jeunes tant dans les domaines socioculturels que sportifs : théâtre, gymnastique, danse classique, danse modern'jazz, danse orientale, tennis, tennis de table, football, cyclisme, pétanque.

La collectivité et le tissu associatif dense tend à travailler de façon mutualisée grâce notamment à la participation des différents événements en commun tels que la traditionnelle Fête du village, des actions culturelles diverses (expositions, concerts, mardis des rives ...), le marché des 3 village...

A partir de septembre 2022, un forum des associations est organisé par la collectivité afin de favoriser le lien entre les habitants et les bénévoles des associations et présenté toutes les activités possibles sur le territoire.

En 2021, la commune de Montferrand-le-Château a versé la somme de 7 775 € aux associations en dehors des Francas et de Familles Rurales.

2. LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Mise en place à la fin des années 80, Montferrand-le-Château et Thoraise se sont regroupées en RPI afin d'éviter une classe unique sur la commune de Thoraise et de mutualiser les services périphériques à la scolarité (garderie, cantine,...).

Ce RPI s'organisait auparavant sur trois sites : l'école de la Gare qui comptabilisait trois classes de maternelle, une classe de CP, une de CP/CE1 et une de CE1/CE2, l'école du Village avec une classe de CE2/CM1 et une CM1/CM2, et l'école de Thoraise avec une classe de CM1/CM2.

Désormais, ces trois sites ont été réunis en un seul lieu, le nouveau groupe scolaire : **l'école de la Gare**.

A la rentrée de septembre 2021, ce RPI accueillait 211 enfants dont 133 en élémentaires et 78 en maternelle.

Les municipalités de Montferrand-le-Château et Thoraise soutiennent financièrement les projets d'école et de classe ambitieux et de qualité. Aujourd'hui, la création d'un syndicat scolaire est fortement souhaitée. La mise en œuvre de ce projet est à l'étude.

Thoraise

Thoraise est un petit village comptant 348 habitants (recensement de 2019), se situe à 9 km au Sud-Ouest de Besançon et est membre du Grand Besançon Métropole.

Au moment où la boucle du Doubs semble se refermer, un massif rocheux s'interpose, détournant son cours. C'est sur ce rocher que se situe le cœur de village.

Entouré par les communes de Montferrand-le-Château, Torpes et Boussières, Thoraise offre également à ses habitants un cadre agréable à sa population.

Quelques lieux et monuments sont incontournables : le château de Thoraise, la chapelle Notre-Dame du Mont, percée de Thoraise réalisée en 1810 (le tunnel du canal fut percé lors de la construction du canal Rhin-Rhône), la grotte de l'abbé Sautrey (curé de Thoraise de 1882 à 1909, qui creusa de ses mains cette grotte en 1904 en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes), l'école des Ponts du 19^{ème} régiment de Génie.

3. L'ÉCOLE DE LA GARE



Les anciens locaux des écoles, sur 3 sites et 2 communes différentes, étaient insuffisants et souvent mal adaptés. Aussi, la construction d'un écoquartier centre et l'aménagement de lotissements sur la commune de Montferrand-le-Château risquaient d'aggraver la situation.

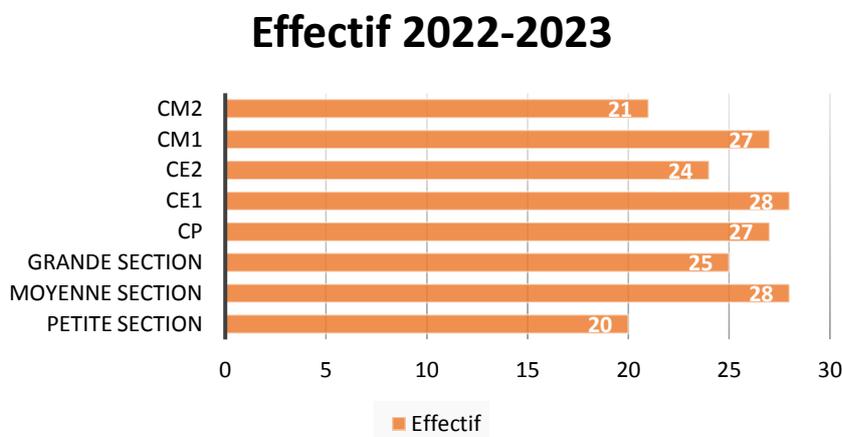
Le site unique offre de nouvelles possibilités pour les différents acteurs et le regroupement des 3 écoles sur un même site résout de nombreux problèmes organisationnels :

- Les difficultés liées au transport entre les sites et entre les classes et le périscolaire (dont la restauration scolaire) ont dès lors disparu.
- Le local de restauration scolaire a été entièrement repensé afin d'optimiser un maximum d'espace pour accueillir les enfants.
- Le périscolaire (salles d'activité) est mieux intégré dans l'espace scolaire.
- Le travail entre enseignants et animateurs est ainsi davantage facilité.
- Et bien évidemment cette nouvelle organisation bénéficie aux enfants dont les rythmes sont beaucoup mieux respectés.

Effectifs

Ces dernières années le RPI Montferrand-le-Château / Thoraise n'a pas eu de fermeture de classe. Les effectifs se renouvellent et restent constants.

A la rentrée de septembre 2022, les enfants seront répartis dans 9 classes de la petite section au CM2. L'effectif prévisionnel est de 202 élèves répartis dans les classes comme suit :



L'équipe éducative est composée de 11 enseignants et 3 ATSEM. Deux agentes municipales s'occupent de l'entretien des locaux.



4. LE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les Francas du Doubs

Ils portent plusieurs objectifs pédagogiques, en lien avec le projet éducatif mais également en lien avec les objectifs du groupe scolaire Ecole de la Gare.

Le projet éducatif des Francas développe trois objectifs :

1. Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
2. Favoriser dès l'enfance l'accession de la personne à son autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
3. Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen « personne sociale », à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et aux respects des autres.

La finalité du projet des Francas s'exprime ainsi : « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible »

Les objectifs pédagogiques du centre de Montferrand le Château

(Ces objectifs pédagogiques sont revus chaque année, et sont liés à plusieurs thématiques qui seront abordées sur l'année scolaire)

1. Développer l'esprit de collectivité

Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe :

- En proposant un accueil échelonné, adapté au rythme de chacun
- En affichant régulièrement les travaux pour valoriser chaque enfant
- En intégrant les enfants nouveaux au groupe par une présentation ou par le biais de jeux de connaissances et en les impliquant dans les activités
- En luttant contre les préjugés et les discriminations

Favoriser la cohésion du groupe :

- En favorisant les jeux de coopération
- En favorisant la notion d'entraide et de partage
- En favorisant la mixité filles-garçons dans le groupe et les activités
- En ouvrant le groupe à d'autres publics

2. Développer le vivre ensemble

Favoriser l'épanouissement :

- En créant des opportunités de rencontres et d'échanges
- En mettant la notion de plaisir au centre des activités
- En assurant la sécurité physique et affective
- En proposant des temps et des espaces d'autonomie

Intégrer et prendre en compte les difficultés de chacun :

- Certains enfants ont plus de difficultés que d'autres : l'entraide entre tous les enfants et les respects de tous sont nécessaires
- Être à l'écoute des besoins et des envies de chacun, pour permettre à chaque individu de trouver sa place au sein de la collectivité

3. Acquérir de l'autonomie

Responsabiliser l'enfant :

- En lui attribuant des missions de la vie quotidienne, telles que le rangement des activités, le débarrassage de la table le midi etc.
- En valorisant les enfants quand ils progressent, ils s'écourent entre eux, de façon à ce qu'ils prennent confiance en eux.

S'épanouir dans un cadre sécurisant :

- En étant vigilant sur le rythme des enfants
- En prenant en compte les besoins et les envies de chacun pour qu'ils puissent s'épanouir en leur demandant quelles

 **Des projets annuels sont mis en place par l'équipe d'animation dans l'optique de développer ces objectifs avec les enfants.**

Voici quelques exemples pour l'année scolaire 2022-2023.

- **Mise en place des actions autour du gaspillage alimentaire et du tri des déchets** : pour cela, les enfants seront sensibilisés grâce à des interventions du SYBERT. Des campagnes de pesées des déchets seront organisées et des solutions nous seront proposées.
- **Participation au concert MIX’MUSIC** : un intervenant composera une chanson avec un groupe d’enfants. D’autres centres Francas à proximité participeront afin de faire une représentation à la salle de concert « la Rodia » à Besançon à la fin de l’année scolaire avec les enfants.
- **Organisation d’un repas de Noël** : fêter la fin d’année civile avant les vacances scolaires.
- **Continuité du projet “Goûters maison”** les lundis soir. Une animatrice prépare aux enfants des goûters faits maison divers et variés.
- **Décoration des locaux communs de l’école de la Gare** : création de tableau saisonnier pour les enfants et l’équipe d’animation.

Une convention d’objectifs et de moyens avec les Francas du Doubs

La convention d’objectifs et de moyens liant la commune de Montferrand-le-Château et l’association des Francas du Doubs a été renouvelée pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2024. Il s’agit d’un contrat de 3 ans, avec la possibilité de résilier l’engagement à la fin de chaque année.

L’association des Francas du Doubs s’engage, pour la durée de la présente convention à réaliser l’animation des accueils périscolaires et extrascolaires au sein de la commune de Montferrand-le-Château :

- Proposer, dans le respect de tous les textes de loi en vigueur tant en matière de réglementation que de qualifications, des accueils pour vivre et grandir ensemble dans les locaux mis à disposition par la Commune de Montferrand-Le-Château.
- Organiser et animer les accueils périscolaires en lien avec le calendrier scolaire ; les accueils de loisirs le mercredi ; les accueils extrascolaires (vacances scolaires) selon les périodes suivantes : vacances d’hiver (5 jours selon le calendrier), vacances de printemps (5 jours selon le calendrier), vacances d’été, vacances d’automne (5 jours selon le calendrier),
- Assurer le recrutement de l’équipe d’animation.
- Fournir le matériel pédagogique nécessaire aux activités.
- Assurer l’administration et la gestion du périscolaire conformément aux dispositions légales, encadrer et former le personnel.

Chaque année la commune de Montferrand-le-Château verse une subvention d’équilibre selon un budget prévisionnel. Cette subvention est affectée à la réalisation des activités liées au projet éducatif et social du territoire.

Tarifification

La commune de Montferrand-le-Château en collaboration avec l’association des Francas du Doubs propose des tarifs pour les familles, harmonisés avec les tranches du quotient familial, lesquels tarifs doivent être approuvés en conseil municipal avant application.

En avril 2022, une nouvelle tarification a été décidée au vue de la répartition et de l’évolution des prix à la consommation. Ainsi, les tarifs ont été augmentés de 1 à 2% selon les grilles par rapport à ceux de l’année précédente. Les tranches ont aussi été affinées suivant la participation des familles ces dernières années. 6 tranches au lieu de 5 tranches seront mises en place dès septembre 2022.

(Cf. Annexe 2 : plaquette présentation 2022-2023)

L'équipe et les locaux

L'équipe d'animation est composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, de cinq animateurs (dont un stagiaire BPJEPS MAD PS), et deux personnels de service. Toute l'équipe a été recrutée en fonction du nombre d'enfants et des taux d'encadrement légaux.

Le temps de la restauration scolaire, deux agentes municipales sont en charge de l'entretien de la cantine, la préparation et la distribution des repas.

Une salle d'animation et une salle « d'accueil » dans l'école de la gare est attribuée au périscolaire / extrascolaire. Le directeur dispose aussi d'un bureau.

Pour les diverses activités, l'équipe a accès à l'ensemble de la cour intérieure, la salle de motricité, la salle de repos.



Le temps extrascolaire (vacances scolaires)

Un temps extrascolaire est proposé aux familles lors de vacances scolaires :

- Première semaine des vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps
- 3 premières semaines en juillet et dernière semaine d'août

Pendant les vacances, le centre de loisirs ouvre de la même façon que les mercredis, la journée type est la même également. Les enfants peuvent arriver jusqu'à 10h30 s'ils ont besoin de plus de sommeil le matin.

Les plannings d'activités sont élaborés avec l'équipe d'animation, en lien avec le projet pédagogique de la période de vacances concernée (qui est lui-même en lien avec le projet pédagogique de l'année scolaire).

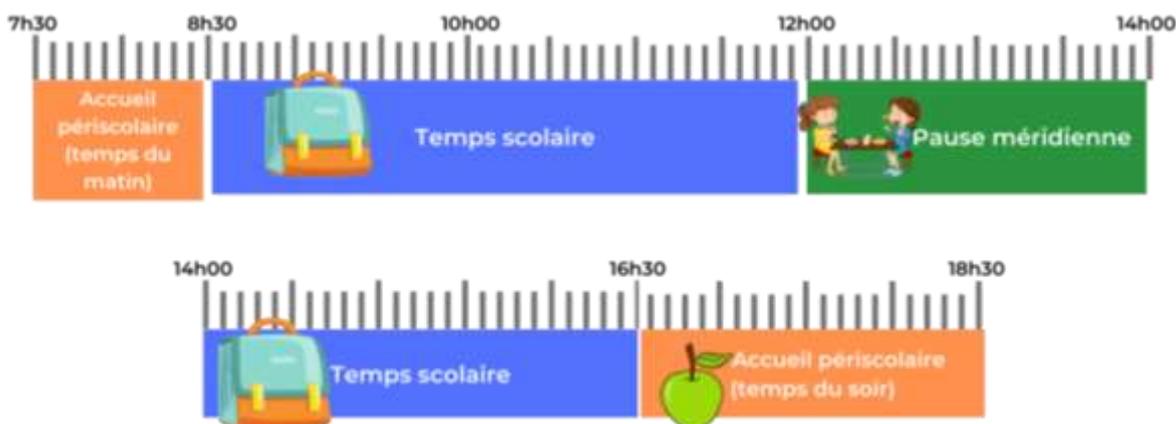
5. FONCTIONNEMENT ET ARTICULATION AVEC LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Emploi du temps des enfants :

(Cf. Annexe 1 : plaquette présentation 2022-2023)

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

(accueil et départ du périscolaire échelonné)



➤ Les matins (15 enfants accueillis en moyenne) :

Une animatrice accompagne les maternelles dans leurs classes à 8h20, et les primaires retrouvent leurs instituteurs dans la cour de l'école à 8h30. Les enfants peuvent durant l'accueil du matin faire diverses activités (lecture, jeux en tout genre, coloriages ...) libres ou encadrées.

➤ Les temps méridiens (110 enfants accueillis en moyenne) :

Les enfants sont récupérés dans les classes à midi. Deux services s'organisent :

- Le premier service est composé des 3 classes de maternelles ainsi que de la classe des CP. Ils mangent de 12h00 à 12h45. Suite au repas, un temps de sieste est organisé à 13h pour les petites sections, et les autres enfants retrouvent le chemin de l'école à 13h50.
- Le second service est composé des 5 autres classes de primaires (du CE1 au CM2). Ils mangent de 12h50 à 13h45, ils ont donc un court temps libre avant le repas. Après le repas, les enfants sont ensuite accompagnés dans la cour dans laquelle les instituteurs les attendent.

Des activités sont proposées par les animateurs aux enfants qui le souhaitent durant les temps libres, mais elles ne sont pas obligatoires. Les enfants sont libres de participer à ces activités ou non.

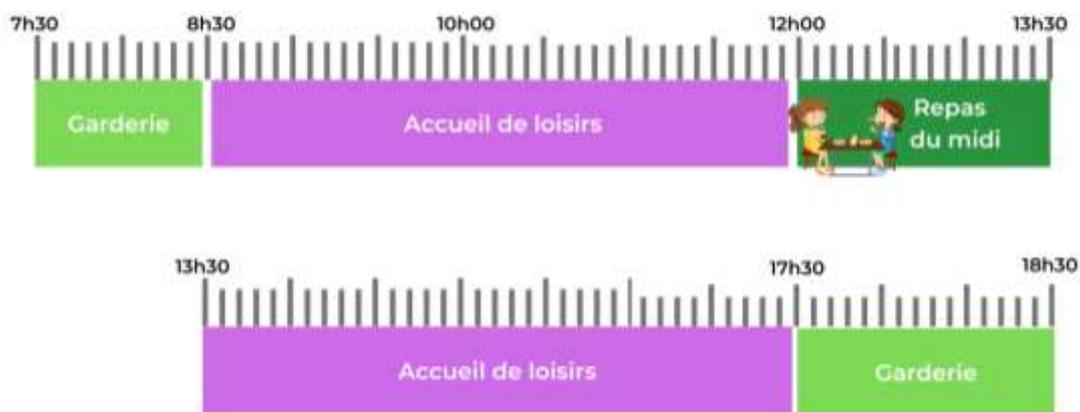
➤ Les soirs (35 enfants accueillis en moyenne) :

Les enfants de maternelles sortent de l'école à 16h20 et les primaires à 16h30. Le goûter est rapidement consommé puis les enfants partent en départ échelonné jusqu'à 18h30.

Des activités sont organisées certains soirs de la semaine pour les enfants qui le souhaitent, plusieurs salles sont mises à disposition des enfants durant ces temps (salle de motricité, CDI, salle d'activités, cour extérieure).

Les mercredis :

(au choix : journée complète avec ou sans repas, le matin avec ou sans repas, l'après-midi avec ou sans repas)



25 enfants en moyenne accueillis.

Les activités proposées sont réfléchies par l'équipe d'animation en amont, et sont en lien avec le projet pédagogique de l'année scolaire (en lien avec le projet éducatif des FRANCAS).

La Convention Territoriale Globale

Le Contrat Enfance et Jeunesse (C.E.J) est arrivé à échéance au 31/12/2019. Celui-ci a été remplacé par une Convention Territoriale Globale (C.T.G). Cette convention politique de partenariat signée avec la CAF a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et développement des services aux familles des territoires. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les habitants et les partenaires pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté aux besoins du territoire. Ce diagnostic est effectif depuis 2021 à l'échelle du Grand Besançon Métropole.

Les atouts du territoire

La volonté politique est de porter ce projet à l'échelle communale en s'appuyant sur les professionnels des différents services, les associations locales et le service animation de la ville.

Les commissions communales « Culture, Festivités, Associations » et « Environnement » sont en contact permanent avec les associations pour la jeunesse de la commune. Aussi, en lien avec la commission « Ecole, périscolaire, extrascolaire, jeunesse et petite enfance », elles organisent des activités ou des projets éducatifs : représentations théâtrales, fêtes du village, marchés de producteurs, marchés de Noël,..., pendant lesquels les enfants sont invités à participer.

6. LES AUTRES DISPOSITIFS

La micro-crèche municipale

La micro-crèche « La Souris Verte » est implantée sur la commune de Montferrand-le-Château depuis septembre 2009. Cette structure est née d'une volonté de plusieurs communes dont Montferrand-le-Château de répondre aux besoins grandissant des habitants de modes de garde pour leurs enfants de manière à pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale.

Gérée par Familles Rurales en partenariat, à ce jour, avec les communes de Montferrand-le-Château, Grandfontaine et Osselle-Routelle, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans, avec une priorité accordée aux enfants non scolarisés des communes partenaires. La structure est fermée 1 semaine entre Noël et Nouvel an, 1 semaine aux vacances de Printemps et 3 semaines en août.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 15 familles ont bénéficié des accueils, se répartissant ainsi les 10 places d'accueil quotidiennes au long de la semaine. En majorité, les enfants sont présents sur les mêmes horaires que l'école soit 8h30 – 16h30 et sur 4 jours par semaine.

L'équipe est composée de 4 professionnelles de la petite enfance (Educatrice de Jeunes Enfants, titulaires du CAP Petite Enfance et bac Pro services à la personne) veillant à un travail de qualité ainsi qu'une bonne communication avec les parents.

A la micro-crèche, le premier objectif est de veiller à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants accueillis dans ce cadre collectif, tout en veillant à respecter l'individualité de chacun.

De cet objectif en découle de nombreux autres tels que :

- Répondre aux besoins de chaque enfant et respecter les rythmes de chacun,
- Favoriser l'acquisition d'une certaine autonomie en rendant l'enfant acteur de sa journée dès qu'il le peut,
- Participer à la socialisation de l'enfant par le biais de valeurs et de règles nécessaires à la vie en collectivité,
- Instaurer une relation de confiance avec les familles pour assurer aux enfants une continuité éducative (les parents restent les premiers éducateurs)...

L'équipe veille à donner accès aux enfants à de nouvelles activités afin de développer leur curiosité intellectuelle et renforcer leur plaisir de découvrir et d'apprendre.

Depuis plusieurs années, une matinée d'accueil à l'école est organisée dans l'école du village pour préparer l'arrivée des enfants et des plus jeunes dans un nouveau lieu.

Avec l'ensemble des professionnels gravitant auprès de nos jeunes enfants, la réflexion est engagée pour proposer une journée passerelle avec le périscolaire qui pourrait avoir lieu dans la continuité de la matinée d'intégration en maternelle, dès juin 2023.

La micro-crèche sera transformée en multi accueil lors de la transformation des locaux de l'ancienne école maternelle. Les travaux sont prévus en 2023.

La micro-crèche « les Byanbins »

Une nouvelle micro-crèche ouvre en septembre 2022 en gestion privée. Suite au départ en retraite d'assistantes maternelles, signalés au relais des assistantes maternelles, il existait un vrai risque de manque de places. Les locaux de l'ancienne école du village (150m²) ayant été libérés suite à l'installation de la nouvelle école, les membres du conseil municipal ont choisi de soutenir la transformation des classes en micro-crèche. La collectivité propriétaire du bâtiment a engagé les travaux, soutenu par la DSIL et la CAF.

Cette micro-crèche ouverte toute l'année du lundi au vendredi est en capacité d'accueillir 12 enfants de 3 mois à 6 ans. Une équipe de 3 professionnels permet de répondre aux besoins des enfants. Dans le cadre de son projet pédagogique, de nombreux intervenants extérieurs viennent dans la structure (médiation animale, yoga éveil corporel, éveil musical, beat box...).

Le Mou'ados

Des activités sont également proposées aux adolescents dans le cadre du CTJ (Contrat Territorial Jeunesse).

Le Mou'ados propose des actions d'animation et d'accompagnement aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes. Il intervient dans des domaines variés tels que l'éducation, la prévention et le loisir.

Un programme d'activités est alors élaboré pour les vacances, les mercredis et les soirées par les jeunes avec l'aide des animateurs (activités culturelles, éducatives, ludiques ou sportives). Il leur est également proposé des activités impliquant le plus possible dans les manifestations communales : marché des 3 villages, fête du village, mardis des rives, distribution de colis des aînés,...

L'animateur FRANCAS est présent tous les vendredis de 17h30 à 19h30 au local Espace Jeunes, anciennement salle du périscolaires de l'ancienne école de la gare.

Le Mouv'ados dispose de plusieurs objectifs :

- * Impliquer les jeunes dans la vie locale ainsi que soutenir et accompagner les élus des territoires dans leur politique de Jeunesse.
- * Responsabiliser et rendre autonome les jeunes pour l'organisation de leurs projets et de leurs temps-libres.
- * Organiser des séjours en étant vigilant à la diversité et richesse des activités proposées.
- * S'impliquer auprès des collèges des communes.

La ludothèque

« La Toupie » est présente tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois. Il s'agit d'une ludothèque itinérante proposant aux enfants accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, enseignantes de jouer sur place mais aussi d'offrir la possibilité d'emprunter des jeux et de profiter d'animations et de conseils.

Depuis 2021, la Commune de Montferrand-le-Château met à disposition de Familles Rurales la salle de motricité du nouveau groupe scolaire, école de la gare.

Le jeu est essentiel à l'accompagnement et au développement de l'enfant. Jouets, jeux de société et espace de jeux sont mis à disposition. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien de la ludothèque.

La commune participe au financement avec la CAF de Besançon. Chaque année, une subvention est versée à Familles Rurales. À titre indicatif en 2022, cette subvention s'élève à 7 701 €.

Le relais Petite Enfance

Situé dans la commune d'Avanne-Aveney, le relais est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les familles peuvent contacter le relais pour obtenir des informations sur l'ensemble des modes d'accueil sur le secteur ainsi que pour obtenir la liste des assistants maternels agréés.

Parents, assistants maternels mais aussi gardes à domicile, sont invités à contacter le relais pour connaître les différentes actions proposées sur le territoire (animations pour les tout-petits, soirée à thème, spectacle, sortie, formation professionnelle...).

Les animations en itinérance proposées par le relais sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (parents, gardes à domicile, assistants maternels) et sont un lieu de partages et de découvertes pour les petits et les grands. Une permanence a lieu les mardis en matinée, entre 9h et 11h à la salle Chenassard à Montferrand-le-Château.

Les animations ont lieu le 3e mardi de chaque mois, hors vacances scolaires.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

La commune de Montferrand-le-Château souhaite mettre en œuvre les objectifs suivants. Ils s'impliquent pour l'ensemble des structures éducatives du territoire.

Il s'agit d'impulser une dynamique en favorisant un travail et une réflexion partagés entre les différents acteurs, enseignants, parents, animateurs, périscolaires et associations, afin d'assurer une continuité éducative pour les enfants et de leur apporter une ouverture culturelle et citoyenne dans les différents temps scolaires et périscolaires.

1

ASSURER UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET FAVORISER LES ÉCHANGES AUTOUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE CHACUN ET LA CITOYENNETÉ DE L'ENFANT

Accompagner les enfants vers l'autonomie
Favoriser le vivre ensemble, les activités collectives et renforcer l'égalité fille/garçon
Développer les actions intergénérationnelles

Moyens mis en place

- Intégration des enfants dans les différentes structure lors d'un changement de niveau
- Organisation d'atelier enfants / familles
- Organisation de temps collectifs de vie quotidienne (séjour d'études, stage,...)
- Organisation et implication des enfants dans des événements intergénérationnels
- Rencontres entre les représentants des élèves et le conseil municipal autour de leur vie scolaire et leur environnement

Indicateurs

Quel est l'avis des parents concernés ? (sondage)
Comment et à quelle fréquence ont eu lieu les rencontres pluridisciplinaires ?
Quelles avancées ont découlées des actions collectives ?

2

FAVORISER L'OUVERTURE DE L'ENFANT SUR LE MONDE, AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET AUX ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sensibiliser à l'environnement et développer l'éducation et l'accès à la nature
Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de citoyenneté en renforçant les offre communales
Favoriser les activités variées qui contribueront à l'épanouissement personnel

Moyens mis en place

- Mise en place d'un projet de vergers participatifs, ouvert à tous
- Participation au projet de lutte anti gaspillage à la cantine du SYBERT
- Engagement des acteurs à la sensibilisations au tri sélectifs des déchets
- Proposer des échanges et événements culturels en lien avec l'ouverture de l'enfant sur le monde
- Animer des conseils d'enfants qui évaluent les projets

Indicateurs

Quels sont les évolutions du projet de verger et du projet de lutte anti gaspillage ?
Existe-t-il des actions de sensibilisation à l'écologie et au tri sélectif ?
Quelles actions de sensibilisation d'ouverture au monde ? quels ont été les retours des enfants ?

3

PERMETTRE A L'ENFANT DE PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VIE DES STRUCTURES ET COMMUNALE

Permettre à l'enfant de participer à la mise en vie des structures qu'il fréquente et de porter leur voie lors de projets fédérateurs

Moyens mis en place

- Animation de conseil d'élèves qui évaluent et orientent la vie des structures et accompagnement à la création de projet
- Impliquer les enfants dans les événements communaux ; construire des projets communs et les accompagner

Indicateurs

A quelle fréquence se sont réunis les conseils d'enfant ? Quels actions en ont découlés ?
Quels actions ont été menées en lien avec les enfants ?

PLAN MERCREDI

Depuis le retour à la semaine à 4 jours en 2018, le centre du RPI Montferrand-le-Château / Thoraise organise les accueils de loisirs les mercredis. Ces accueils représentent l'un des principaux lieux de sociabilisation des enfants en dehors du temps scolaire.

Le plan mercredi est totalement intégré dans le PEDT, il est géré par le même partenaire qui intervient dans le cadre périscolaire, les Francas du Doubs, avec les mêmes exigences professionnelles.

La thématique proposée est complémentaire au projet d'école.

Le directeur Francas du Doubs du centre du RPI Montferrand-le-Château participe au comité de pilotage.

Le projet a été présenté aux différents acteurs concernés lors du premier comité de pilotage.

Fonctionnement

L'accueil de loisirs les mercredis ouvre ses portes à 8h30 et ferme à 17h30, avec une possibilité d'accueil de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 sous réserve de 3 inscrits minimum. Les enfants des communes de Montferrand-le-Château et Thoraise sont accueillis, ainsi que les enfants issus des communes extérieures, en fonction des places disponibles.

L'accueil est en moyenne de 25 enfants.

Complémentarité et cohérence éducative, mise en valeur du territoire et développement d'activités de qualité

Les activités proposées, les mercredis s'appuient et découlent du projet pédagogique annuel de la structure. Le projet est présenté aux élus, aux parents d'élèves et à l'équipe éducative lors du Conseil d'école de début d'année.

Les objectifs de ce projet sont en cohérence avec les projets et intentions du territoire et tient compte de l'environnement et du contexte local. Il est décliné en avenant pour les vacances scolaires et en programme à thème et intentions pédagogiques pour les mercredis et le périscolaire. Il est notamment question de favoriser et développer la découverte du territoire, de l'environnement, des institutions...

Le tout permettant la mise en place d'activités éducatives et ludiques variées et de qualité et le plus possible en partenariat avec les établissements culturels (notamment la médiathèque) et le tissu associatif (sportif, culturel) du territoire. Certains projets donneront lieu à des réalisations telles que des spectacles, des expositions, participations aux manifestations de la vie locale...

Le but étant de favoriser l'implication des habitants et des parents au projet pédagogique.

L'accueil de tous les publics

Le centre de loisirs est un lieu de mixité sociale qui tend à pouvoir accueillir et satisfaire le plus grand nombre (accueil des enfants porteurs de handicap) et être accessible à tous favorisée par une politique tarifaire progressive se basant sur les coefficients familiaux de la caisse d'allocations familiales.

Coordination et pilotage

La commune de Montferrand-le-Château porte le projet éducatif territorial et est responsable de son pilotage.

Le comité de pilotage est une instance qui doit permettre d'évaluer le projet tout au long de son déroulement et d'apporter les correctifs nécessaires pour maintenir les priorités éducatives. Il est un lieu de concertation entre les acteurs. Il définit les besoins des enfants sur le territoire et les priorités en matière éducative.

Il se réunit 1 fois par an, plus si besoin, en juin afin de faire un bilan de l'année passée et déterminer les objectifs pour la rentrée suivante.

Le comité de pilotage est constitué des représentants de chaque partenaire de la communauté éducative qui intègre le PEDT :

Composition du comité de pilotage :

- Des élus des deux communes du RPI
- Un ou des enseignants
- Un ou des parents d'élèves volontaires
- Le directeur du périscolaire
- Un représentant des FRANCAS du Doubs
- Le directeur du Mouv'ados
- Le directeur de la crèche municipale

Et ponctuellement, pourront être invités :

- Les représentants des agents d'écoles
- Les partenaires institutionnels
- Les représentants d'associations locales (associations sportives ou culturelles)
- Le gérant de la bibliothèque municipale

Montferrand-le-Château

*Sports, Activités
et loisirs*

Programme 2022-2023



SPORTS

Gymnastique

Sports & Loisirs

Mardi 9 h - 10 h : adultes
Mardi 10 h 15 - 11 h 15 : adultes
Lieu : Sous sol ancienne maternelle
Intervenante : Isabelle Bugada
Contact : Jocelyne Caburet
06 85 31 79 03
Mail : jocelyne.caburet00@orange.fr
Tarif : 90 €/an + 10 € d'adhésion

Gymnastique

Sports & Loisirs

Lundi 9 h - 11 h : adultes
Lieu : Sous sol ancienne maternelle
Intervenant : Jacky Caille
06 14 48 92 51
Mail : jacky.caille@gmail.com
Tarif : 10 € d'adhésion

Remise en Forme

Sports & Loisirs

Samedi 10 h - 11 h : adultes
Lieu : Sous sol ancienne maternelle
Intervenante : Aurore Bottarlini
Contact : Aurore Bottarlini
06 31 27 79 53
Mail : aurore.b14@orange.fr
Tarif : 90 €/an + 10 € d'adhésion

Pilates

Sports & Loisirs

Vendredi 10 h - 11 h : adultes
Samedi 9 h - 10 h : adultes
Samedi 11 h - 12 h : adultes
Lieu : Sous sol ancienne maternelle
Intervenante : Aurore Bottarlini
Contact : Aurore Bottarlini
06 31 27 79 53
Mail : aurore.b14@orange.fr
Tarif : 90 €/an + 10 € d'adhésion

Stretching

Sports & Loisirs

Vendredi 11 h - 12 h : adultes
Lieu : Sous sol ancienne maternelle
Intervenante : Aurore Bottarlini
Contact : Aurore Bottarlini
06 31 27 79 53
Mail : aurore.b14@orange.fr
Tarif : 90 €/an + 10 € d'adhésion

Stretching

Sports & Loisirs

Vendredi 9 h - 10 h : adultes
Lieu : Sous sol ancienne maternelle
Intervenante : Isabelle Bugada
Contact : Jocelyne Caburet
06 85 31 79 03
Mail : jocelyne.caburet00@orange.fr
Tarif : 90 €/an + 10 € d'adhésion

Danse Classique

Sports & Loisirs

Mercredi 13 h 30 - 14 h 30 : Enfants, jeunes ados
Lieu : Salle des fêtes
Intervenante : Brigitte Sauzeau
Contact : Jacky Lefort
03 81 52 34 64
Mail : jacques.lefort0158@orange.fr
Tarif : 135 €/an + 10 € d'adhésion

Danse Modern'jazz

Sports & Loisirs

Mercredi 15 h - 16 h 30 : 8 à 16 ans
Lieu : Salle des fêtes
Intervenante : Brigitte Sauzeau
Contact : Jacky Lefort
03 81 52 34 64
Mail : jacques.lefort0158@orange.fr
Tarif : 135 €/an + 10 € d'adhésion

Danse Country

Jeunesse & culture

Jeudi 18 h - 20 h : tout public
Lieu : Salle Chenassard
Contact : Brigitte Faviole
06 60 85 42 79 ou 03 81 56 63 91
clubinfo25320@gmail.com
site internet : clubinfo25320.chez.com
Tarif : 50 €/an + 10 € d'adhésion

Tennis de table

Jeunesse & Culture

Mercredi 19 h 30 - 20 h 30 : Loisirs
Mercredi à partir de 20 h 15 : Licenciés
Lieu : Sous sol mairie
Contact : Brigitte Faviole
Tel : 06 60 85 42 79 ou 03 81 56 63 91
Mail : clubinfo25320@gmail.com
Site internet : clubinfo25320.chez.com
Tarif loisirs : 10 €/an + 10 € d'adhésion
Tarif licenciés : 80 €/an + 10 € d'adhésion

Tennis de table

Sports & Loisirs

Mardi 10 h - 11 h : tout public
Vendredi 10 h - 11 h : tout public
Lieu : Sous sol mairie
Intervenant(e) :
Contact : Marcel Comte ou Patrick Chabod
05 39 75 11 08 ou 06 88 54 75 30
Mail : patrick.chabod@wanadoo.fr
Tarif : adhésion 10 €/an

Tennis

Sports & Loisirs

Activité permanente : 7 à 77 ans
Lieu : Court de tennis
Intervenant(e) : pas d'intervenant
Contact : Denis Labuset
07 87 08 99 01
Tarif : adhésion 10 €/an

SPORTS

Yoga Hatha Yin

Yogixela

Jeudi 18 h - 19 h
Lieu : Salle de matricité ancienne école maternelle
Intervenant(e) : Alexiane Henry
Contact : Alexiane Henry
Tel : 06 11 44 08 26
Mail : ah-coiffure@outlook.fr
Tarif : 200 € individuel ou 380 € forfait couple, ami(e)s, famille etc...

Yoga

Sports & Loisirs

Lundi 18 h 30 - 19 h 30 : tout public
Lieu : sous-sol ancienne maternelle
Intervenante : Isabelle Bugada
Contact : Jocelyne Caburet
06 85 31 79 03
Mail : jocelyne.caburet00@orange.fr
Tarif : 90 €/an + 10 € d'adhésion

Activités pour tous

Sports & Loisirs

Mercredi, jeudi ou samedi : adultes, ados
Lieu : En nature
Contact : Suzanne Gauchet ou André Brotans
05 81 56 62 78 ou 05 81 56 54 98
Mail : suzanne.gauchet@free.fr
Tarif : 15 €/an + adhésion

Pétanque

La boule Montferrandaise

A la belle saison : Tout public
Lieu : stade
Contact : Pierre Fossaert
03 81 56 53 01
Mail : pierratpise@aol.com
Tarif : Licence 35 €

Football

US Grandmont

Jeunes toutes catégories (de 6 à 18 ans)
Lieu : Stades Dannemarie Sur Crête, Grandfontaine
Contact : Julien Piller
06 42 06 74 59
Mail : julienpiller25@gmail.com

Football

US Avanne-Aveney

Toutes catégories
Lieu : Stades Avanne-Aveney, Montferrand-le-Château
Contact : Gérard Barrois
06 66 56 90 09
Mail : gerard.barrois25@orange.fr

ACTIVITÉS

Théâtre

CiconiaThéâtre

Jeudi 17 h : enfants 6 à 13 ans
Jeudi 19 h : adultes
Intervenante Mme Jeanne Poitvin
06 28 80 48 65
ciconia112807theatre@gmail.com
Tarif :

Atelier Créatif

Jeunesse & culture

Vendredi 1 fois par mois
17 h 30 - 19 h 30 : tout public
Lieu : Salle informatique Chenassard
Contact : Brigitte Faviole
06 60 85 42 79 ou 05 81 56 63 91
clubinfo25320@gmail.com
Site internet : clubinfo25320.chez.com
Tarif : 3 à 6 € par atelier + 10 € d'adhésion

Atelier Informatique

Jeunesse & culture

Mardi 17 h 30 - 19 h 30 : tout public
Lieu : Salle informatique Chenassard
Contact : Brigitte Faviole
06 60 85 42 79 ou 05 81 56 63 91
clubinfo25320@gmail.com
site internet : clubinfo25320.chez.com
Tarif : 150 €/an + 10 € d'adhésion

MUSIQUE

Éveil musical

Amuso

Ateliers bi-mensuels parents-enfants 0-3 ans
Ateliers bi-mensuels enfants 4 - 6 ans
Lieu : Salle des associations
Contact : Lorelei Campos Roch
Tel : 09 80 31 80 57 ou 07 83 01 22 35
amuso.balafonetpiccolo@gmail.com
Tarif : 105 €/an + 20 € adhésion et frais dossier



LOISIRS

Vivre ses loisirs

Sports & Loisirs

Vendredi 14 h - 17 h : Adultes
Lieu : Salle des associations
Atelier animé par les adhérent(e)s
Contact : Hélène Klopocki
09 53 76 79 58
Tarif : adhésion 10 €/an



La belle époque

Sports & Loisirs

Lundi 14 h - 17 h : Adultes
Lieu : Salle des associations
Atelier animé par les adhérent(e)s
Contact : Patrick Chabod
03 81 56 62 86
Mail : patrick.chabodewanadoo.fr
Tarif : 5 €/an + 10 € d'adhésion

Les plaisirs de la laine

Sports & Loisirs

Mardi 14 h - 17 h : Adultes tout niveau
Lieu : Salle des associations
Atelier animé par les adhérent(e)s
Contact : Evelyne Corbet
03 81 56 58 98
Tarif : adhésion 10 €/an

Atelier couture

Jeunesse & culture

Vendredi 1 fois par mois 17 h 30 - 19 h 30 : tout public
Lieu : Salle informatique Chenassard
Contact : Brigitte Faviole
06 60 85 42 79 ou 03 81 56 63 91
clubinfo25320@gmail.com
site internet : clubinfo25320.chez.com
Tarif : 10 € d'adhésion

ENTRAIDE

Démarches administratives numériques

Jeunesse & culture

Samedi 10 h - 12 h sur rendez-vous : tout public
Lieu : Salle informatique Chenassard
Contact : Brigitte Faviole
06 60 85 42 79 ou 03 81 56 63 91
clubinfo25320@gmail.com
site internet : clubinfo25320.chez.com
Tarif : gratuit

Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin...



Documents d'inscription

Un dossier complet est obligatoire pour toute inscription aux Francas.

Les documents qui constituent le dossier sont les suivants :

- Fiche de renseignements dûment remplie
- Fiche sanitaire de liaison
- Photocopie des vaccinations à jour de l'enfant
- Attestation d'assurance de l'enfant
- Approbation du règlement intérieur

Planning d'inscription

Toutes les inscriptions se font maintenant via le portail famille. Aucune inscription ne sera prise en compte en format papier ou par mail (sauf cas exceptionnel).

Il est possible de faire une inscription à l'année sur le portail depuis l'onglet « réservations sur période ».

Toute inscriptions pour la restauration se fait 48h à l'avance. Pour les inscriptions les matins et les soirs, 24h à l'avance.

Paieement

Le paiement peut s'effectuer par :

- Chèque à l'ordre des francas du Doubs
- Chèque CESU (uniquement pour le périscolaire sans le repas : voir avec le directeur)
- Chèque ANCV (uniquement pour les vacances)
- espèces (remettre directement au directeur)
- Virement bancaire (demander un RIB auprès de la direction)
- Carte bancaire (depuis votre portail famille)

Tarifs ALSH

Quotient familial* 0 à 800 aides CAF déduites	Journée complète avec repas	Journée complète sans repas
801 à 1000	10.01 €	7.08 €
1001 à 1200	14.15 €	10.71 €
1201 à 1600	14.28 €	10.82 €
1601 à 2000	14.39 €	10.92 €
2001 et plus	14.68 €	11.13 €
	14.90 €	11.30 €

Tarifs mercredis

Quotient familial* 0 à 800 aides CAF déduites	matin	Matin et repas	après-midi avec repas	après-midi	JC AR	JC SR
801 à 1000	3.76 euros	7.14 euros	7.67 euros	4.29 euros	11.43 Euros	8.05 euros
1001 à 1200	5.44 euros	9.00 euros	9.77 euros	6.21 euros	15.21 Euros	11.33 Euros
1201 à 1600	5.52 euros	9.08 euros	9.88 euros	6.31 euros	15.40 Euros	11.65 Euros
1601 à 2000	5.61 euros	9.18 euros	9.98 euros	6.41 euros	15.59 Euros	12.03 Euros
2001 et plus	5.72 euros	9.29 euros	10.10 euros	6.54 euros	15.82 Euros	12.26 Euros
	5.81 euros	9.43 euros	10.25 euros	6.64 euros	16.06 euros	12.44 euros

Tarifs périscolaires

Quotient familial 0 à 800 aides CAF déduites	Matin ou soir 1 heure	restauration midi
801 à 1000	1.24 euros	4.42 euros
1001 à 1200	1.76 euros	5.46 euros
1201 à 1600	1.91 euros	5.72 euros
1601 à 2000	2.07 euros	6.00 euros
2001 et plus	2.17 euros	6.35 euros
	2.21 euros	6.75 euros



FRANCAS

MONTFERRAND

LE CHATEAU

Accueil périscolaire

Restauration scolaire

Accueil de loisirs

Année 2022/2023



Contact : MAUGAIN Thomas
Directeur

Boîte aux lettres :
45 rue de Besançon
25320 Montferrand le Château

Tel :
03.81.56.66.92
06.31.53.98.25

Mail :
montferrandlechateau.cdl@francas-doubs.fr

Accueil périscolaire

Matin : 7h30 – 8h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Les enfants de maternelles sont pris en charge par une ATSEM à 8h30, les primaires vont dans la cour à 8h30.

Midi : 12h00 – 14h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- le 1^{er} groupe est constitué des enfants de l'école maternelle.

12h00 : appel des enfants + moment d'hygiène + accompagnement en restauration

12h05 : repas

12h40 : moment d'hygiène (passage aux toilettes)

13h00 : départ à la sieste pour les enfants de PS

13h00 : temps libre et activités pour les enfants qui le souhaitent

13h45 : passage aux toilettes, retour au calme avant de rentrer en classe

14h00 : retour en classe

- Le 2^{ème} groupe est constitué des enfants de primaires.

12h00 : appel des classes + temps libre ou activités

12h40 : moment d'hygiène

12h45 : repas

13h40 : moment d'hygiène + temps libre en attendant les instituteurs jusqu'à 13h50

Soir 16h30 – 18h30

Soir 1 : 16h30 – 17h30

Soir 2 : 17h30 – 18h30

Goûter : 16h35 – 16h55

Mercredi et Vacances

Mercredi : inscriptions possibles

7h30 – 8h30 : accueil supplémentaire
(Tarif unique 1.80euros)

8h30 – 12h00 : matin

8h30 – 13h30 : matin + repas

12h00 – 17h30 : après – midi + repas

13h30-17h30 : après – midi

8h30-17h30 : journée complète avec repas

8h30-12h00 et 13h30-17h30 : journée complète sans repas

17h30 – 18h30 : accueil supplémentaire

Un planning d'activités est proposé pour chaque mercredi. Une sortie par mois ou par période sera organisée.

Vacances scolaires

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans qui habitent la commune de Montferriand et les communes extérieures, en fonction des places disponibles.

Ouverture :

- Chaque première semaine de petites vacances

- Trois premières semaines de juillet

- La dernière semaine d'août

Fermeture :

- Vacances de Noël

- 3 semaines entre juillet et août

Les inscriptions se font soit :

- en journée complète avec repas de 8h30 à 17h30

- en journée complète sans repas de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Un **accueil supplémentaire** est possible avec un minimum de 5 enfants inscrits sur chaque temps :

Matin : de 7h30 à 8h30

Soir : de 17h30 à 18h30

Un coût de 0.75 cts supplémentaires sera facturé aux familles pour chaque tranche horaire.

Quelques informations

Lieu et locaux

Les locaux des Francas se situent à l'école de la Gare.

Nous disposons d'une salles d'activités, d'une salle de restauration et d'une cour extérieure, commune à l'école qui appartient à la commune.

Modifications de planning

Toute modification doit être signalée au moins 48h (jours ouvrés) à l'avance pour ne pas être facturée notamment pour le temps méridien et les journées mercredi.

Médicaments

Aucun médicament ne sera administré par un membre de l'équipe d'animation sans ordonnance.

La possession et la prise de médicaments par un enfant sont interdites.

Tarifcation

Elle est réalisée en fonction de votre Quotient Familial établi par la CDAP. Si aucun numéro d'allocataire n'est fourni à l'inscription de l'enfant, le tarif maximum sera appliqué. De même que si nous constatons auprès de la CDAP que votre QF est non connu. Il convient donc de vous assurer auprès de la CAF que votre QF est à jour. Si cela n'est pas le cas, prévenir le directeur dès que cela sera fait.

